

CENTRE SOCIAL LE DONJON
PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
19 mai 2016 à 20 H 00 à la salle socioculturelle du Donjon

L'Assemblée Générale du 19 mai 2016 s'est déroulée sous la présidence de Madame Eliane DERIOT, Présidente du Centre Social. Elle remercie Monsieur Guy LABBE, Maire de Le Donjon, pour son accueil, remercie les personnes présentes, nomme les personnes excusées et déclare ouverte l'Assemblée Générale ordinaire 2016.

La parole est donnée à Monsieur Guy LABBE par Madame DERIOT qui précise : « Cette assemblée est un gage de vitalité démocratique. Par conséquent, elle a été organisée de façon à donner la parole. Je vais donc commencer par la donner à Monsieur le Maire. »

1/ Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 21 mai 2015

Lecture est faite du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2015. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

2/ Rapport Moral de la Présidente

« L'année 2015 a été marquée, en France, par deux séries d'attaques terroristes. Hormis le grand nombre de victimes à déplorer, ces attentats meurtriers ont porté atteinte aux valeurs qui fondent la République. Dans cette ambiance de terreur, violence et racisme, il est bon de rappeler que le centre social réfère son expression et ses actions à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie .

Le centre est né en 1972, à l'initiative de la MSA. C'est dire que depuis tant d'années, il est bien installé sur le territoire. Il a su s'informer, transmettre les informations et s'adapter.

En juin 2015, la Fédération des centres sociaux de l'Allier s'est réunie au Donjon, sous la présidence de Mr Jean Paul CHERASSE. A cette occasion, le Conseil Départemental avait appelé à solliciter les élus pour aider et soutenir les centres et Madame la Vice-Présidente avait souhaité que les montants alloués perdureraient. Depuis, nous avons eu connaissance de la baisse des dotations.

Ce même jour, le constat du CREFAD était de faire prendre conscience de la puissance des centres sociaux, de créer des alliances et d'entretenir de bonnes relations avec les institutions publiques. C'est ce que notre centre s'est employé à faire.

Ce jour là également, ont émergé les soucis financiers des centres, dirigeant certains vers la mutualisation, solution envisageable pour plusieurs postes budgétaires.

Le découpage géographique a également été évoqué avec des avis divergents. Il a été dit que les cantons étaient des découpages administratifs mais pas des bassins de vie. Par ailleurs, il a été dit aussi que l'Auvergne avait la chance de s'allier avec Rhône-Alpes qui connaissait bien les centres sociaux.

Lors de cette assemblée, une plaquette a été distribuée. Elle est issue de la 1ère expérimentation de la base observatoire SENACS, animée par la CAF et la Fédération. 100% des centres sociaux de l'Allier, dont le nôtre, ont répondu favorablement à la mise à disposition de cet outil.

Le centre social est une association Loi 1901, regroupant 16 communes. Il fonctionne grâce à ses bénévoles et ses salariées. Je tiens à les remercier chaleureusement.

Suite au départ de Karen TROCHU, nous avons accueilli Christine GADROY au poste polyvalent de l'entretien, l'accueil, le portage des repas. Un accord de branche ayant été conclu en 2015, le centre a étudié sérieusement la couverture complémentaire santé.

Au niveau sécurité, des "blocs sécurité" ont été installés et une place de parking "Handicapé" a été délimitée à l'arrière du bâtiment.

Le portage des repas existe depuis deux décennies. En 2015 le nombre de repas, inférieur à celui de 2014, a été porté tout de même à 13027 pour 87 bénéficiaires; ce qui représente 26207 kilomètres parcourus par Murielle BOULICOT et Christine GADROY.

Notre association a élaboré une convention avec les communes, dans le cadre de son projet social 2015-2018, ce qui permet une meilleure lisibilité de part et d'autre.

La Farandole, sous la houlette de Laetitia PELLETIER, a accompagné les dossiers de la Gym volontaire, de l'association S.E.L et l'association "Épi Solidaire ". Ces dossiers ont demandé beaucoup d'investissement à notre directrice que je remercie grandement.

Ensemble, nous avons participé aux réunions entre Présidents et Directrices ,avec les centres de Chevagnes et Jaligny. Ces rencontres régulières ont toujours été positives.

Le centre social a su s'adapter aux souhaits, aux attentes des habitants.Au delà des activités d'accueil, de loisirs et des services, le centre est aussi un lieu d'échanges.

Le "café débat" organisé le 18 juin par le Comité local du Vivre Ensemble, sur le thème " Être parent aujourd'hui" était animé par une psychologue.Il a réuni une trentaine de personnes.Contre environ 70 personnes présentes à Vichy, on peut signaler l'excellence de cette participation.

Le "Troc culture" mis en place début juin 2015 a démarré timidement mais grâce à l'accompagnement des salariées, il a gagné peu à peu de nouveaux adeptes.

La Farandole a initié son 1er concours photos.Celles-ci ont été exposées au centre.Le thème "Photographions notre territoire " avait pour objectif de faire connaître celui ci et de le mettre en valeur.Ce projet n'a pas eu le succès escompté.Néanmoins, il a eu le mérite d'exister et les lauréats ont été heureux de participer et d'échanger entre eux.

La commission "Jeunes" existante était impliquée,dynamique, mais elle a du prendre le chemin du lycée.Heureusement, une douzaine d'autres jeunes l'a remplacé avec autant de motivation .Pour "La Brocante", pour "le lavage de voitures", pour "les jeux vidéos" et " le marché de Noël", j'adresse un grand merci à tous ces jeunes.

Dans le cadre des Coucouriales, le centre a participé, le 31 juillet, au "Concert de l'association Bourbonnais et Forez"

En mai, le centre social a reçu une délégation sénégalaise par le biais de l'association Teraanga. Monsieur le maire de Nguekokh a apprécié la visite des locaux et le potentiel de la Farandole. Notre directrice a suivi le dossier du "projet jeunes" des collégiens et la première partie de l'échange franco-sénégalais qui s'est déroulé en octobre 2015 s'est avéré très fructueux.

En début d'année, un groupe de travail,que je remercie, s'est penché sur les statuts, avant lecture par la Fédération et que j'ai fait voter par la suite.Le mandat du président(e) a été porté à 2 ans (renouvelable seulement une fois).Cela permet au plus grand nombre d'accéder à ce poste. Dans cet esprit démocratique, j'ai décidé de ne pas me représenter à la présidence.J'ai apprécié cet investissement pour le centre, la collaboration avec toute l'équipe et l'ambiance conviviale.Néanmoins, au terme de ces deux années, je propose à chacun d'entre vous d'accéder à cette fonction.

Je renouvelle mes remerciements à Messieurs les Conseillers Départementaux présents, ainsi qu'à la M.S.A, à la C.A.F, à la Communauté de communes, aux municipalités, à tous les partenaires, aux membres ,aux bénévoles et salariées du centre et particulièrement à Laetitia Pelletier, Nicolas Servolle et Roselyne Montagnier qui ont préparé cette assemblée générale.

Au nom du centre social ,je remercie aussi Blandine BERNARDIN qui, dans le cadre de son Bac Professionnel, a effectué consciencieusement un stage de 19 semaines, dans tous les secteurs de La Farandole. »

3/ Temps participatif

Un temps participatif, portant sur les axes du projet social en cours, a été proposé. Chaque participant a pu s'exprimer et proposer des pistes d'actions à l'aide des affiches et exercices mis en place.

4/ Rapport d'activités

Mademoiselle Laetitia PELLETIER, directrice du Centre Social, présente des données nationales et plus locales sur les centres sociaux.

Mademoiselle Laetitia PELLETIER, laisse la parole pour la présentation d'actions :

- la commission jardin par Monsieur Nicolas SERVOLLE,
- l'accompagnement des habitants et des associations par Madame Françoise DEBRAY-GENAUD,
- la commission « jeunes » par Élise MALCOIFFE et Maieul MILLON,

- le club de Boxe par un représentant de Pierre LOQUETOR du Boxing Club Val de Besbre.

5/ Rapport financier et des vérificateurs aux comptes

Il est présenté par Laetitia PELLETIER.

Les recettes qui s'élèvent à 345 839,22€ sont détaillées ainsi que les dépenses pour un montant de 335 443,48€. Le bilan est commenté.

Madame Nicole LECHERE présente le rapport des vérificateurs aux comptes réalisé par Mesdames Bernadette BALOUZAT et Nicole LECHERE. Elles ont constaté la régularité des écritures et sollicitent l'adoption des comptes par l'Assemblée Générale.

6/ Résolution

Madame DERIOT présente les résolutions suivantes : « L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat 2015,

- elle impute l'excédent de 10 395,74€ en réserve générale.
- elle reprend la somme de 4481,05€ de la réserve générale, pour l'affecter en réserve de trésorerie.»

7/ Approbation des rapports

A la demande de Madame DERIOT, les différents rapports : rapport moral, rapport d'activité, rapport financier et bilan 2015, rapport des vérificateurs aux comptes, résolution sont approuvés à l'unanimité.

8/ Nomination d'un commissaire aux comptes

Le Centre Social est désormais soumis à l'obligation de faire vérifier ses comptes par un commissaire aux comptes. Sur proposition du Conseil d'administration du 02 novembre 2015 de suivre la position commune fédérale, Madame DERIOT propose de nommer le cabinet Audit Centre France comme commissaire aux comptes de l'association dès l'exercice 2016 et ce pour une durée de 6 ans. La proposition est validée à l'unanimité.

9/ Cotisation

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'assemblée valide, à l'unanimité, la non augmentation des cotisations à l'association : 7€ pour les personnes habitant le territoire et 14€ pour les personnes habitant en dehors du territoire.

10/ Election du Conseil d'Administration

Sont élus au Conseil d'Administration dans le collège « habitants » :

- Brigitte POIGNANT
- Franck TAIN
- Françoise DEBRAY-GENAUD
- Marie-Thérèse MILLER
- Sandrine CANOT
- Claire TOGNON
- Guy LABBE

11/ Prochaines manifestations

Mademoiselle PELLETIER présente à l'assemblée les futures actions et manifestations.

12/ Évaluation de l'Assemblée Générale

Mademoiselle PELLETIER procède à l'évaluation de l'assemblée générale. Les participants sont satisfaits. Les remarques de chacun sont prises en compte.

Monsieur Alain LOGNON, Conseiller Départemental, souligne l'importance des centres sociaux sur les territoires et félicite l'équipe de la Farandole.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame DERIOT remercie l'assemblée, clôt la séance et invite les personnes présentes au verre de l'amitié offert par le Centre Social.

La Secrétaire
Madame Monique TRUGE

La Présidente
Madame Eliane DERIOT